

FORMATION Gestion des Ressources Humaines

Développez vos compétences en droit du travail !

Découvrez comment conclure des contrats de travail et maîtriser la procédure disciplinaire avec confiance.

Grâce à des échanges dynamiques et des cas concrets, cette formation vous donnera toutes les clés pour sécuriser vos pratiques, éviter les pièges juridiques et anticiper les risques !

Objectifs pédagogiques

- **Connaître la réglementation sur les contrats de travail** : Conclure le contrat de travail le plus adapté en toute sécurité juridique, sécuriser ses pratiques, mesurer et anticiper les risques, souplesses et contraintes des différents types de contrats de travail
- **Maîtriser la procédure disciplinaire** : Acquérir les règles juridiques et maîtriser les différentes étapes de la procédure disciplinaire, sécuriser ses pratiques, anticiper les risques et les enjeux financiers



Conditions d'accès

PUBLIC

- Chef de Service, directeur secteur sanitaire, social et médico-social

NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES

10

PRE REQUIS

- Connaissances de base en droit social et de la CCN 66, 51 et/ou BAD

DURÉE/LIEU

- 2 jours soit 14 heures
- Dans nos locaux à Lille ou sur site client (métropole ou Réunion)

Programme

Jour 1

1) Connaître la réglementation sur les contrats de travail

- Les obligations liées à l'embauche :
 - Les questions à se poser & formalités administratives à accomplir en fonction des différentes situations rencontrées (DPAE ; Médecine du travail ; Travailleurs étrangers ; ...)
- Le contrat à durée indéterminée
 - Formalisme
 - Particularités relatives aux temps partiels et recours aux avenants compléments d'heures
 - Procédure interne
- Le contrat à durée déterminée
 - Formalisme et différents cas de recours autorisés
 - La durée du CDD et particularités des CDD à termes imprécis et/ou à temps partiels
 - Le renouvellement du CDD
 - Les risques liés à un défaut de formalisme
 - Les différents modes de rupture du CDD

2) Les principales situations justifiant ou non une modification du contrat de travail par avenant

- Distinction entre modification du contrat de travail et des conditions de travail
 - Evolution du temps de travail et/ou des horaires de travail
 - Modifications du lieu de travail et particularités
 - Evolution des fonctions et/ou des missions occupées par le salarié
 - Evolution de la rémunération

Jour 2

3) Maitriser la procédure disciplinaire

- Le pouvoir disciplinaire de l'employeur : un pouvoir encadré par le code du travail, les conventions collectives applicables et le règlement intérieur
- Les différents types de sanctions prévus au règlement intérieur – règle de proportionnalité de la sanction à la faute
- Les différents types de fautes et leurs conséquences pour la structure et les salariés
- Les modalités de mises en œuvre de la procédure disciplinaire :
- Constitution du dossier / précautions à prendre lors du démarrage du dossier
 - Procédure disciplinaire : Formalisme, délais de mise en œuvre et prescription des faits fautifs
 - Procédure de licenciement disciplinaire
 - Particularités de la rupture anticipée du CDD pour faute grave
- Harcèlement moral, harcèlement sexuel et agissement sexiste : Modalités de traitement des situations et réglementation internes
- Maitriser le coût d'une rupture
- Les recours du salarié

Moyens pédagogiques

- Alternances d'exposés théoriques et de mise en situation
- Support apprenant
- Etudes de situations apportées par les stagiaires
- Retours d'expériences

Méthodes d'évaluation

- L'évaluation se fait tout au long de la session de formation au travers de questions orales
- Tour de table
- Questionnaires
- Évaluation des stagiaires en fin de formation : questionnaire de satisfaction et autoévaluation des objectifs



Intervenants

- Membres de la direction des Ressources Humaines- Direction générale ALEFPA / RRH
Direction territoriale ALEFPA

Planification et

Tarif



En intra sur demande



Merci de nous contacter

formation.albert-thomas@alefpa.fr



Personne en situation de handicap : Merci de bien vouloir nous contacter pour convenir des possibilités d'adaptations éventuelles.

Albert Thomas Formation

formation.albert-thomas@alefpa.fr

ALEFPA

Centre Vauban, Bât. Lille
199 - 201 rue Colbert
CS60030 - 59 043 Lille Cedex